



Unilever
Unilever France Home and Personal Care Industries

26/06/2017

De C.Odru et Olivier DEVILLERS à Membres élus du CE :

Titulaires

CARCEL Pascal (FO)
LANGNY Denis (FO)

Suppléants

NEDELEC Régis (FO)
REGNIER Yannick (CGT)

ANCELIN David (FO)
BETTE Steeve (FO)
BONGARD David (CGT)
JEAN Lucien (CGT)

LIEGAUX Christophe (FO)
DUQUENNE Christophe (CGT)
DARCY Hervé (CGT)
DEVAUX Hugues (CGT)

Représentants Syndicaux au CE

J.F. STEZYCKI (FO)
D. LEPAYSAN (CGT)

Objet : Convocation du Comité d'établissement

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion du Comité d'établissement de Compiègne qui aura lieu le :

CE du Vendredi 30 juin 2017 en salle Dove à 9h.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Validation des comptes rendus précédents.
2. Marche des affaires.
 - Part de marché oral/shampooing
 - Répartition des volumes produits (ORAL/SHAMPOING) par pays et en pourcentage
 - Résultats usine, OEE, volume, coûts
 - Point « SUR »
 - Point sur l'objectif des 70€/mille
3. Existe t-il une licence « dépannage » pour l'application Unicuve.
4. Point sur les dysfonctionnements au process dentaire avec la supervision.
5. Information sur les dates de RTT employeur sur le secteur ORAL
6. Montant du CICE
7. Effectif.
 - Qui va remplacer le leader sécurité ?
 - Point embauches.
8. Information et Consultation sur le bilan social 2016 issu de la BDES disponible sur le sharepoint suite au report demandé par les élus.
9. Hygiène :
 - Qu'attendons-nous du résultat de l'audit hygiène à venir sachant que très peu de moyens ont-été mis en œuvre ? (suppression de l'amélioration des conditions de travail au fract shampooing, réduction présence Sodexo, etc....)
 - Avez-vous tenu compte du précédent audit de 2015 avec M Hoffman ?
10. Point sur les jours fériés (maintien des primes d'équipes et maintien des majorations), quelle est la position de la direction sur l'intervention de la CGT lors du dernier CE ?
Nous demandons une prime exceptionnelle de 2500€/salarié pour le non-respect de la convention collective et suite aux nombreuses années qui n'ont pas été appliquées ? Quand se fera la régularisation ?
11. Nous proposons que le « CE » Unilever France HPC I le Meux adhère à l'Association FRALIBERTHE et par la même occasion faire découvrir aux salariés les différents produits de la SCOP-TI ?
12. Nous demandons la réduction des cadences des lignes dentaire haute-cadence. Les salarié-e-s se plaignent de douleurs atroces (énormément de tendinites !!!!) La situation devient intolérable, il est vital de revoir l'organisation de ces lignes ?
13. Point sur la ligne 16 concernant le problème technique de la kronen et impact sur les volumes
14. Explication du fonctionnement de l'application « Concur » pour le remboursement de frais.
15. Divers.


Christian Odru
Directeur de Site


Pascal CARCEL
Secrétaire